

L'arrêt cardio-respiratoire (ACR)



Mairie de
ROUGEMONTIER

Dès que l'on constate :

Inconscience

(Absence de réponse aux questions et ordres simples)

Arrêt respiratoire

(Pas de mouvement respiratoire efficace, gasp ou en cas de doute)

Alerte

Installer la personne sur le dos,
préférentiellement sur un plan dur.

Débuter une réanimation cardio-pulmonaire

jusqu'à la reprise d'une respiration normale
ou l'arrivée des secours.

